

ne manquera pas de raviver les discussions sur la date des mots français d'origine germanique et, également, sur l'importance de l'invasion franque pour la langue et la société de la Gaule.

Povl Skårup
Århus

Langue française

Analyses grammaticales du français. Etudes publiées à l'occasion du 50^e anniversaire de Carl Vikner, éditées par Michael Herslund, Ole Mørdrup et Finn Sørensen, Etudes romanes de l'Université de Copenhague, *Revue Romane* numéro spécial 24, Copenhague 1983.

La tradition danoise dans les études de grammaire française est célèbre. Une preuve récente de sa vitalité est ce recueil d'articles, publié à l'occasion du cinquantième anniversaire de Carl Vikner par trois de ses collègues et amis à Copenhague. Il contient dix articles, dont six proviennent de Copenhague et quatre de Paris, écrits par "des amis, collègues et élèves de Carl Vikner" (p. 3) et portant sur la morphologie, la syntaxe, la sémantique et la pragmatique du français. Les études syntaxiques, qui sont les plus nombreuses, ainsi que l'étude morphologique, s'inspirent largement de la grammaire transformationnelle de Chomsky; mais ne sont pas exclues des considérations relevant d'autres écoles, telles que la grammaire valencienne (Herslund), la perspective fonctionnelle de l'analyse des phrases (Korzen) et des observations sémantiques.

Les études syntaxiques se groupent d'une manière naturelle autour de quelques problèmes centraux de la grammaire: les séquences verbe fini + (*de, à* +) verbe infini, l'inversion du sujet, le datif et la coréférence. Les éditeurs ont suivi ce plan et ont su montrer, par la disposition des articles, que ces divers domaines se couvrent en partie. Ainsi la description du placement du sujet dépend étroitement de celle qu'on fait des séquences verbe fini + (*de, à* +) verbe infini, le datif présente un problème concernant l'ordre des mots et le datif possessif a trait à la "coréférence contrainte" discutée par Gross. Vient ensuite l'étude morphologique, suivie des deux articles sémantico-pragmatiques. Dans notre compte rendu nous suivrons cet ordre de présentation.

Le livre s'ouvre sur deux articles qui traitent des séquences verbe fini + (*de, à* +) verbe infini. Le premier, écrit par Ebbe Spang-Hanssen, concerne la délimitation d'une classe de verbes "qui se comportent comme des flexifs" (p. 7) et qu'on pourrait appeler des verbes auxiliaires. S.-H. examine divers critères pour en retenir quatre, dont deux sont syntaxiques: la dépendance fonctionnelle (l'impossibilité de modifier l'auxiliaire sans modifier le groupe auxiliaire + auxilié) et la permanence des restrictions lexicales que l'auxilié impose au sujet. A ceux-ci s'ajoute un test sémantique: l'auxiliaire doit exprimer une valeur temporelle, aspectuelle, modale ou diathétique. Finalement, le système flexionnel doit être limité. Le premier de ces critères est fondamental; pris ensemble, ils définissent une petite classe de verbes comportant *être, avoir, aller, venir de, devoir et pouvoir* (les deux derniers dans leur sens épistémique). On voit que le terme "auxiliaire" a un sens très étroit chez S.-H.

Il semble en gros convenir au petit groupe de verbes qu'on a proposé d'engendrer sous AUX (INFL) dans la grammaire générative. Aussi les critères syntaxiques retenus par S.-H. semblent-ils découler automatiquement d'une hypothèse qui ferait des verbes en question des expansions possibles du constituant AUX (INFL). S.-H. n'adopte pas cette optique, mais ce serait là un type de règles grammaticales explicites, auquel la notion d'auxiliarité pourrait servir et pour lequel il serait nécessaire de spécifier une classe précise de verbes.

L'article de Nicolas Ruwet intitulé "Montée et Contrôle: Une question à revoir?" traite également de la séquence verbe fini + (*de, à* +) verbe infini. Il reprend un problème discuté déjà dans Ruwet (1972), à savoir la différence entre les "verbes à montée" et les "verbes à contrôle". Selon Ruwet (1972) la distribution du pronom clitique *en* issu d'un complément du sujet, permettrait de distinguer nettement entre les deux classes de verbes, dont *sembler* et *prétendre* étaient les prototypes respectifs. En face de (1 a) – (1 b), on a (2 a), mais non (2 b):

- (1) a. L'auteur de ce livre semble être génial.
- b. L'auteur de ce livre prétend être génial.
- (2) a. L'auteur semble *en* être génial.
- b.*L'auteur prétend *en* être génial.

Il s'avère cependant que la distinction entre ces deux groupes de verbes est beaucoup moins tranchée qu'on ne le croit en général et que "divers facteurs sémantiques posent des problèmes sérieux à toute analyse purement formelle de la question" (p. 18). Ainsi, des verbes qu'on croyait être à contrôle peuvent se comporter comme des verbes à montée, si le sujet est marqué [- humain]. D'autre part, certains verbes à montée réagissent comme des verbes à contrôle, quand le verbe est marqué [+ ponctuel]:

- (3) La liste (de ces verbes) ne prétend pas *en* être exhaustive (p. 24)
- (4) ?*La solution vient juste de (me) sembler *en* être correcte (p. 28)

Ruwet observe que dans le cas où les verbes à contrôle se comportent comme des verbes à montée (cf. (3)), le sujet marqué [- humain] dénote toujours "des produits de l'esprit humain" (p. 29), par exemple *liste, préface, solution, règle*. Chaque fois qu'un verbe se comporte comme un verbe à montée, il semble en effet y avoir un "sujet" humain implicite derrière le sujet monté, de façon que (3) fait l'effet d'un compromis entre "Je ne prétends pas que la liste en soit exhaustive" et "La liste n'en est pas exhaustive". Ce caractère de compromis de (3) fait suggérer à Ruwet d'engendrer ce type de phrases "dérivativement", à l'aide d'un mécanisme analogique, qui exploiterait les ressemblances structurales entre les transformations de montée et de contrôle (qui resteraient telles quelles dans la grammaire), tout en se limitant au cas où un "sujet" humain serait implicitement présent. Ruwet n'apporte pas vraiment de solution au problème, il indique plutôt dans quelle direction une issue serait éventuellement trouvable, tout en admettant qu'un pas dans cette direction aurait certainement "des implications sérieuses quant à nos vues sur l'apprentissage du langage" (p. 34). La perspective de Ruwet se heurte évidemment au problème de définir quand un sujet humain est implicitement présent et ce qu'est un "produit de l'esprit humain". Est-ce que le prix d'un tableau ou le modèle d'une voiture, etc. sont des produits de l'esprit humain? Toujours est-il que les faits qu'il apporte semblent indiquer que les structures syntaxiques sont plus sensibles aux faits sémantiques et pragmatiques qu'on ne le croit généralement en grammaire transformationnelle.

Le propos de Finn Sørensen dans son article intitulé "La position du sujet en français et en danois" est pour le moins étonnant. Il émet une hypothèse, selon laquelle un syntagme nominal (NP) assumant la fonction du sujet en français ne peut être déplacé à gauche. Le lecteur est d'autant plus étonné que, tout au long de l'article de Ruwet qui précède celui de Sørensen, il a été question de "Montée", qui consiste justement en un déplacement à gauche du NP sujet. Pas un mot chez Sørensen de "Montée", qui est pourtant une règle classique dans la grammaire transformationnelle, cadre où il place ses propres recherches. Selon Sørensen, la seule règle transformationnelle dans la théorie de "rection-liage" de Chomsky (1981), à savoir "Déplacer α ", est trop générale, car elle prédit qu'un constituant peut être déplacé soit vers la gauche, soit vers la droite dans une structure. Or, en français, toujours selon Sørensen, le sujet ne peut être déplacé que vers la droite, en danois seulement vers la gauche. Malheureusement Sørensen ne formule pas son hypothèse concernant le français d'une manière univoque. Trois interprétations nous semblent en effet possibles: 1) Tout déplacement du sujet vers la gauche est interdit (cf. (1 b) p. 38); 2) Un déplacement du sujet vers la gauche à l'intérieur de S' (= \bar{S}) est exclu, c'est-à-dire qu'on ne trouve jamais la structure suivante en français (où NP₁ est le sujet): [_S...NP₁...[_S[NP₁ e]VP]] (cf. p. 41). (Ceci veut dire que "Montée" reste possible, mais que le sujet ne peut pas occuper la position de COMP.) 3) Dans aucune structure profonde le sujet ne peut être déplacé soit à gauche, soit à droite (cf. (3) p. 39). Autrement dit, les structures qui permettent le déplacement à droite ne le permettent pas à gauche. De ces hypothèses, la première est beaucoup plus forte que 2) et 3). La corroboration de 2) ou 3) ne permet pas de conclure à la justesse de 1). Quoiqu'il en soit, il semble possible de trouver des phrases en français, qui montrent que dans n'importe laquelle de ses formulations l'hypothèse de Sørensen est fautive. Ainsi la règle de "Montée" citée tout à l'heure, suffit à rejeter la première version de l'hypothèse ci-dessus. Pour la deuxième version, selon laquelle le sujet ne peut pas occuper la position de COMP (la seule qui se trouve à gauche du NP sujet à l'intérieur de S' en structure profonde), elle est infirmée par les phrases (5):

- (5) a. Qui est venu?
 b. Je me demande qui est venu.
 c. Voici un garçon qui est venu à l'heure exacte.

Les pronoms interrogatifs et relatifs sont en général considérés comme étant déplacés de leur position originale en position de COMP (cf. par exemple Kayne & Pollock (1978). Ceci vaut aussi pour le sujet, bien que rien ne paraisse changé dans l'ordre des mots. Un autre déplacement à gauche qui va à l'encontre de 2) ci-dessus est exemplifié dans (6):

- (6) Ces illusions, elles ne vont pas durer longtemps (Larsson, 1979, p. 8)

Selon l'analyse proposée par Larsson (1979:121), le NP *ces illusions* a été déplacé de sa position initiale de sujet par la transformation de dislocation à gauche qui l'attache à S par "adjonction chomskienne" pour donner: [_S[_S NP₁ [_S PRO₁ -INFL -VP]]]. Voilà donc une quatrième possibilité: le NP sujet est déplacé vers la gauche mais reste à l'intérieur de S. Cette transformation n'est pas non plus discutée par Sørensen. Dans la troisième version finalement, l'hypothèse de Sørensen est démentie par les deux phrases (7 a-b), qui viennent de l'article de Korzen inclus dans le même recueil (p. 50). Elles sont toutes les deux dérivées à partir de la structure (7 c). (Rappelons qu'il s'agit de structures où "Déplacer α " peut opérer dans les deux directions.)

- (7) a. Quand votre oncle arrivera-t-il?
 b. Quand arrivera votre oncle?
 c. [_S.COMP[_S[NP_i votre oncle]INFL[VP arriver] quand]]

Dans (a) il y a selon Kayne (1983) un déplacement à gauche du sujet, dans (b) le mouvement va vers la droite. Si on n'accepte pas une telle analyse de (a), les phrases de (8) fournissent un autre exemple, dans lequel il nous semble raisonnable de supposer que le sujet marqué [+WH] *quel type d'accident* a été déplacé à droite dans (a), dans (b) à gauche:

- (8) On peut maintenant prévoir
 a. à quel endroit va arriver quel type d'accident.
 b. quel type d'accident va arriver à quel endroit.

On voit donc que le français comporte des phrases que les grammairiens de l'école de Chomsky ont choisi d'engendrer à l'aide d'un déplacement vers la gauche du NP sujet. Il nous semble donc légitime que Sørensen propose d'autres analyses de ces faits avant de soutenir que le NP sujet "peut être déplacé vers la droite mais jamais vers la gauche" (p. 38) en français. En ce qui concerne la partie de son étude qui traite du danois, nos connaissances de cette langue sont trop insuffisantes pour que nous puissions en juger. Reste le fait que le propos de Sørensen nous étonne. Il est évident que "Déplacer α" est une règle qui engendre de nombreuses structures agrammaticales. Mais comme cette règle fait partie de GU (la grammaire universelle), elle doit pouvoir rendre compte de toutes les langues. S'il était vrai, toutefois, que le français et le danois étaient différents de la manière suggérée par Sørensen, ceci serait suffisant en soi pour justifier la formulation générale que Chomsky lui a donnée. GU comporte d'autres mécanismes, par exemple le principe de la c-commande de la trace par son antécédent, le principe de sous-jacence, le critère thêta (θ), le filtre des cas et la théorie du liage, qui contraignent les déplacements et bloquent des structures indésirables. Même si l'hypothèse de Sørensen était conforme à la réalité, la théorie de Chomsky ne serait donc pas affectée. Au contraire, elle semble même prédire ce type de faits.

Le deuxième article traitant de la position du sujet, "Réflexions sur l'inversion dans les propositions interrogatives en français" de Hanne Korzen, est d'une autre envergure. C'est l'article le plus long, le plus riche, et avec celui de Ducrot, le plus élaboré du recueil. Selon Korzen, l'inversion dans les propositions interrogatives est un cas relevant des mécanismes de l'inversion en général en français, qu'on peut décrire à l'aide de trois règles, appelées inversion complexe, inversion finale et inversion mixte. Celles-ci sont exemplifiées dans (9) – (11) respectivement:

- (9) a. Quand arrivera-t-il?
 b. Quand votre oncle arrivera-t-il? } Inversion complexe
- (10) Quand arrivera votre oncle? } Inversion finale
- (11) a. Bonjour, dit-il.
 b. Bonjour, dit le garçon. } Inversion mixte

Ces règles agissent conjointement avec d'autres règles de la grammaire qui bloquent parfois les constructions obtenues à l'aide des règles générales. Au niveau préthéorique et informel où Korzen place la description, l'inversion complexe ne pose guère de problèmes: elle ne

lui consacre qu'à peu près une page (pp. 60, 81-82), et l'inversion mixte, illustrée dans (11) ne s'applique pas dans les propositions interrogatives. L'inversion finale, par contre, exemplifiée dans (10) présente bien des points obscurs, surtout en ce qui concerne les conditions d'application de cette règle et la position exacte du sujet déplacé. Korzen nous laisse voir que non seulement des faits syntaxiques, mais des faits sémantiques, pragmatiques et stylistiques doivent être pris en considération et que la situation est en effet très complexe. Elle ne se laisse pourtant pas décourager mais se propose d'élucider les deux questions. A cette fin, d'une part, elle présente un classement des adverbes selon leur fonction syntaxique. Celui-ci comprend une étude approfondie de la différence entre le complément de cause (et le mot interrogatif *pourquoi*) et les compléments d'objet, de manière, de lieu et de temps (et les mots interrogatifs *qui, quoi, que, quand, où, comment*), différence qui lui permet d'expliquer pourquoi l'inversion finale n'est pas permise dans les questions introduites par *pourquoi*. D'autre part, elle établit une hiérarchie parmi les compléments appartenant au prédicat, ce qui lui permet de formuler plus précisément qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, une règle qui rend compte de la place du sujet. La description de Korzen n'est pas formalisée, ce qui semble être une conséquence de la largeur d'esprit avec laquelle les faits sont observés et ne diminue pas, à notre avis, la valeur de son travail. Cependant, en mélangeant ainsi des aspects syntaxiques, sémantiques et pragmatiques, on s'expose au danger de ne pas distinguer clairement les différents niveaux. Et à ce sujet nous adresserons quelques reproches à Korzen. Il nous semble qu'elle a tort de placer la différence entre les adverbes de condition et les adverbes de cause uniquement au niveau pragmatique. La différence sémantique est pourtant primordiale. Les objets qu'ils dénotent sont de nature différente: les premiers décrivent des situations hypothétiques, les derniers des faits qui se sont réellement produits. Ceci se reflète dans une variation dans les conditions de vérité des phrases dans lesquelles ils figurent. Ceci, à son tour, pourrait sans doute être à la base de leurs emplois typiquement thématique et rhématique respectifs. D'ailleurs, des conjonctions comme *à condition que* et *pourvu que* introduisent des compléments plutôt rhématiques et *puisque* et *comme* des compléments thématiques. C'est donc l'inverse de *si* et *parce que*. Le mélange des niveaux se fait sentir également dans l'usage un peu relâché des termes. Voici quelques exemples de ce mélange impropre; l'emploi du terme "prédication" (p. 67) laisse planer un doute en ce qui concerne son statut syntaxique ou sémantique: "cette proposition est la cause de l'événement exprimé par la principale" (p. 74; c'est Korzen qui souligne). Une proposition est un objet sémantique ou logique et ne peut guère être la cause d'un événement. Elle peut référer à un phénomène qui a causé un événement; "renforcer la valeur de vérité d'une proposition" (p. 75). Qu'est-ce que cela veut dire? La proposition exprimée par "Pierre travaille n'importe comment" ne nous paraît pas avoir plus de chances d'être vraie que celle exprimée par "Pierre travaille". Selon Korzen, "on ne peut pas renforcer une phrase en renforçant la cause" (p. 75), mais ceci ne veut non plus rien dire. Mises à part ces petites maladresses, il nous semble que Korzen a réussi, tout en nous montrant la complexité des faits, à dégager quelques mécanismes importants pour l'inversion dans les propositions interrogatives.

Dans son article "Le datif en français et en anglais" Richard Kayne revient à ses recherches contrastives entamées dans Kayne (1980), en proposant une manière de rendre compte de la différence entre l'anglais et le français en ce qui concerne la grammaticalité de phrases comme (12) et (13):

- (12) John gave Mary a book.
 (13) *Jean a donné Marie un livre.

Sa solution se situe entièrement dans le cadre de la théorie de "rection-liage" élaborée par Chomsky (1980, 1981), et consiste en l'hypothèse d'une différence syntaxique entre les prépositions anglaises et françaises. Selon cette hypothèse, les premières auraient la propriété de "régir" leur objet à la façon des verbes et, partant, pourraient lui assigner le cas objectif. Les prépositions françaises par contre, ne régissant pas leur objet de la même façon que les verbes, ne lui assigneraient pas le cas objectif mais le cas oblique. Kayne propose maintenant que le NP qui suit immédiatement le verbe dans (12) et (13), c'est-à-dire *Mary* et *Marie*, soit précédé d'une préposition vide. Mais les prépositions vides n'assignant pas de cas, (12) et (13) seront exclus par le filtre des cas, si le NP en question ne reçoit pas un cas dont l'origine est ailleurs. Kayne suggère qu'en anglais, vu que la préposition et le verbe attribuent tous les deux le cas objectif, ce cas sera assigné indirectement à *Mary* par le verbe. Ceci ne sera pas possible en français, où les verbes et les prépositions assignent des cas différents. Kayne étend son analyse aux phrases passives correspondantes, mais alors la grammaticalité de phrases comme (14 a) nécessite une explication:

- (14) a. Jean a été obéi par les enfants.
 b. Les enfants ont obéi à Jean.
 c. *Les enfants ont obéi Jean.

Selon Kayne (14 c) est bloqué par le filtre des cas, car *obéir* ne peut pas assigner de cas au NP Jean. C'est pourtant (14 c) et non (14 b) qui est à la base de (14 a). La grammaticalité de cette phrase vient du fait que le NP a ici été déplacé en position sujet où INFL lui attribue le cas nominatif. Kayne postule donc que les verbes *obéir*, *désobéir* et *pardonner* ont "ceci d'exceptionnel" (p. 91) qu'ils admettent à côté du complément à NP, un complément direct. Mais cette structure, si elle n'est pas mise au passif, est exclue par le filtre des cas. Kayne ne donne pourtant pas de justification pour le comportement "exceptionnel" de ces verbes, ce qui confère à cette partie de son analyse un caractère un peu *ad hoc*. Reste le fait qu'en français il existe de nombreuses constructions qui sont tout à fait acceptables au passif sans l'être dans la forme active correspondante avec un NP nominal. (Un NP pronom relatif ou clitique augmente en général l'acceptabilité.) En voici quelques exemples:

- (15) a. *Paul a démontré la solution fausse.
 b. La solution a été démontrée fausse.
 (16) a. *On répute cette bête sauvage.
 b. Cette bête est réputée sauvage.
 (17) a. *On a engagé Paul Durand volontaire.
 b. Paul Durand a été engagé volontaire.

Peut-être le filtre des cas offre-t-il une possibilité de rendre compte de cette différence de grammaticalité.

La contribution de Michael Herslund porte le titre "Le datif de la possession inaliénable en français" et comporte une partie syntaxique et une partie sémantique. Dans la partie syntaxique il présente une analyse transformationnelle du datif dit possessif (par exemple "Il se lave les mains", "Elle *lui* serre le bras"). Il y dérive le datif clitique d'une source adnominale (Il lave [les mains [à PRO]]), solution rejetée par Kayne (1977). L'hypothèse

de Herslund présente plusieurs traits séduisants, notamment le fait qu'elle rend compte de l'ambiguïté potentielle de (18), où le datif peut être lexical ou possessif:

(18) On *lui* cache le visage.

Mais cette solution ne va pas non plus sans obstacles. Ainsi, pour rejeter les arguments de Kayne (1977) contre la source adnominale du clitique, Herslund va jusqu'à dénier le statut de NP au pronom, tout en l'accordant à l'adverbe *là*, dans l'exemple suivant, emprunté à Kayne (1977, p. 160):

(19) Elle *lui* a mis la main *là* où il ne fallait pas (p. 107)

Comme le note Kayne, cette phrase ne se prêterait pas "à une structure profonde comprenant un complément adnominal en *à*" (loc. cit.), à savoir [Elle a mis la main [_{NP} *là* où il ne fallait pas [*à* PRO]]]. Herslund, de son côté, déclare que le fait qu'il y a ici une proposition relative "montre que *là* a bien la structure interne d'un NP" (p. 107), ce qui ne nous paraît aucunement justifié. Mais l'exemple est intéressant d'un autre point de vue. Il nous semble en effet douteux que le datif *lui* soit ici un datif possessif au même titre que *lui* dans les phrases suivantes:

- (20) a. Elle *lui* a serré la main.
b. Elle *lui* tape sur l'épaule.

Notre point de vue se fonde sur les faits suivants:

- (21) *Elle *lui* a $\left\{ \begin{array}{l} \text{serré} \\ \text{tapé} \\ \text{caressé} \\ \text{pincé} \end{array} \right\}$ *là* où il ne fallait pas.
- (22) Elle *l'*a $\left\{ \begin{array}{l} \text{serré} \\ \text{tapé} \\ \text{caressé} \\ \text{pincé} \end{array} \right\}$ *là* où il ne fallait pas.

Les verbes *serrer*, *taper*, *caresser*, *pincer*, etc., permettent le datif possessif, quand un NP les suit (cf. (20)) mais exigent, s'ils sont suivis d'une expression comme *là où il ne fallait pas*, que le pronom clitique soit mis à l'accusatif (cf. (21) – (22)). Cela semble indiquer qu'on doit rendre compte du clitique datif dans (19), contenant la locution *mettre la main*, d'une autre manière que celle qui se présente pour le datif dans (20) avec les verbes *serrer*, etc. Dans (19) le datif pourrait éventuellement être motivé par la présence du NP *la main* dans la locution en question. D'autre part, la phrase (19) ne semble pas vraiment constituer un contre-exemple à l'hypothèse de Herslund, étant donné que *là où il ne fallait pas* ne dénote pas une partie inaliénable du "tout" représenté par *lui*. Néanmoins, le datif de (19) confronté à l'accusatif dans (22) invite à réfléchir sur l'origine de la variation entre les formes *le* et *lui* ici. L'action décrite et le rapport sémantique entre les "actants" exprimé par (19) ne semblent guère différer de ceux exprimés par (22). Est-il justifié alors de poser des structures profondes divergentes? Ne serait-il pas préférable d'expliquer l'alternance *le/lui* à l'aide d'un mécanisme de surface?

Laissons cette question en suspens pour aborder la partie sémantique de l'article de Herslund. Elle traite d'une condition importante, à laquelle est soumise la transformation qui produit la structure "éclatée", et il nous semble que c'est ici que se trouve le grand

intérêt de son travail. Ayant établi que la possession inaliénable est une relation de type partitif ("ma main" est une partie de moi, pas un objet que je possède), Herslund peut constater que le verbe doit être tel qu'il décrive une action qui nécessite la présence du "tout" (de la personne) qui la subit. D'où l'acceptabilité de par exemple "Je lui tire les oreilles" en face de l'inacceptabilité de "Je lui imagine les oreilles". En reconnaissant l'importance de ce type de relation pour le fonctionnement des règles syntaxiques, Herslund apporte une contribution importante à notre compréhension du fonctionnement de la langue. Signalons que dans deux articles récents (1983a, b) Jacqueline Guéron a exploité un mécanisme proposé par Chomsky (1981), pour décrire les expressions de possession inaliénable. Il s'agit de la notion de "chaîne lexicale". Celle-ci semble pouvoir rendre compte des deux types de construction NP-*Je*-V-PP et NP-*lui*-V-NP et paraît compatible avec une hypothèse selon laquelle la forme du pronom clitique (*le* ou *lui*) est assignée par des règles tardives.

Guéron (1983a, b) appelle la possession inaliénable "intersection référentielle", une notion apparentée à la coréférence, qui est le sujet de l'article de Maurice Gross intitulé "Sur quelques types de coréférence contrainte". Gross y présente des constructions qui, à son avis, contiennent des phénomènes de coréférence, sur lesquels "des notions comme celle de la commande en grammaire générative n'ont pas de prise" (p. 128). Il s'agit de constructions telles que celles qui suivent:

- (23) Max a dit de Bob $\left\{ \begin{array}{l} \text{a. qu'il réussirait.} \\ \text{b. (*) que Luc réussirait.} \end{array} \right.$
- (24) Que Max soit venu est honteux $\left\{ \begin{array}{l} \text{a. de sa part.} \\ \text{b. (*) de la part de Luc} \end{array} \right.$

Les phrases (b) sont acceptables seulement si *Luc* est lié à l'antécédent *Max* par un lien "plus spécifique que celui de coréférence" (p. 118), relation que Gross appelle "projection" (loc. cit.). Ce lien, qui apparaît ici entre le NP d'un complément sous forme *de* NP ou *de la part de* NP d'un côté et un NP contenu dans la complétive de l'autre, s'avère exister dans un nombre impressionnant de constructions comportant des verbes, des adjectifs et des substantifs, résistant aux divers déplacements produits notamment par l'extrapolation et le détachement. Gross indique ensuite d'autres exemples de ce type de relation entre deux NP, qu'il appelle alors "coréférence contrainte". En voici quelques exemples où la coréférence contrainte a été marquée par des indices:

- (25) a. Max_i a l'habitude suivante: il_i se lave en trois temps.
 b. Max apprécie Léa_i pour son_i courage.
 c. Ce texte_i a perdu son_i importance.
 d. Léa a aidé Max_i dans son_i travail.

La coréférence contrainte se manifeste dans des structures syntaxiquement normales, déclenchée, à ce qu'il paraît, par certains traits lexicaux, chose que n'observe pas Gross, car il se contente d'énumérer des faits. Ce qui à notre avis est pourtant remarquable, c'est que ces constructions mettent souvent en jeu des substantifs abstraits, référentiellement non-autonomes ou syncatégorématiques, dans la terminologie de Kleiber (1981), ce qui pourrait éventuellement être à la base de leur comportement contraignant du point de vue de la référence.

"L'hypothèse de la base unique", lancée par Ole Mørdrup pour rendre compte d'un aspect de la formation des mots en français, dit que chaque affixe – à l'exception des modificatifs (par exemple les diminutifs) – peut se rattacher uniquement à des mots appartenant à une seule catégorie. Ainsi, la catégorie à laquelle peut s'ajouter, par exemple, le préfixe *dé-* serait celle du verbe. Mørdrup examine un certain nombre de suffixes, dont, à notre avis, aucun ne fournit vraiment une base solide à son hypothèse, qui est pourtant intuitivement attrayante. Au contraire, tous les suffixes étudiés présentent des cas problématiques, qui sont expliqués de diverses façons. Soit Mørdrup pose plusieurs suffixes homonymes (par exemple deux suffixes *-age*, trois suffixes *-ance* (*-ence*) et *-erie*), soit il recourt à la notion de mot d'emprunt (par exemple *aubade*, *amateur*), au phénomène de surproduction (par exemple *senteur*, *instinctif*) ou bien à la postulation de mots possibles, non attestés (par exemple **conforter*, **avionner*, **hand-baller*). Les critères qui décident du choix de l'une de ces explications sont en général le nombre de mots dérivés, la productivité de la formation et les rapports sémantiques. Parfois, un suffixe exige le recours à plusieurs de ces moyens, par exemple *-able* (deux suffixes, emprunt et mots possibles) ou *-ade* (emprunt et mots possibles). À part les modificatifs, le seul véritable contre-exemple reconnu par Mørdrup est fourni par les suffixes *-iste* et *-isme*, qui peuvent se rattacher à des radicaux nominaux ou adjectivaux. Leur sens est pourtant trop homogène pour permettre une division en suffixes distincts, selon la catégorie du radical auquel ils se rattachent. À notre avis, l'article de Mørdrup pose autant de problèmes qu'il n'en résout. À en juger par tous les cas problématiques, le fondement empirique de son hypothèse est relativement faible. Mais c'est surtout du point de vue méthodologique que le travail de Mørdrup nous paraît discutable. Rappelons qu'il n'a pas étudié tous les affixes mais qu'il n'en a abordé qu'un échantillon. Comment cet échantillon a-t-il été choisi? Pourquoi y figure le suffixe *-ation* et non *-ion*, *-tion*, etc.? Et comment distinguer les modificatifs des autres affixes? Seuls les derniers sont concernés par l'hypothèse de la base unique. Or, contrairement à Tooby (1965), Mørdrup range les préfixes *a-* et *anti-* parmi les modificatifs (p. 144). D'autre part, comment décide-t-on du caractère d'emprunt d'un mot dérivé ou de la productivité d'un affixe? Dans quelle mesure est-on autorisé à poser des mots possibles non attestés? Voilà quelques questions qui se posent immédiatement dans ce domaine où il reste tant à faire et dans lequel il serait sans doute plus sage d'entrer avec des objectifs moins téméraires que ceux de Mørdrup. Pourquoi ne pas commencer par examiner pour quels affixes l'hypothèse de la base unique serait éventuellement valable?

Les deux derniers articles du recueil traitent de problèmes pragmatiques et sont écrits par Oswald Ducrot et Henning Nølke. Ce dernier essaie dans ses "Remarques sur la focalisation" de cerner la notion de foyer et de décrire la focalisation en français. Il situe la focalisation au niveau de l'énoncé, c'est-à-dire au niveau pragmatique, tout en admettant qu'elle est restreinte, au niveau de la phrase, par des règles grammaticales de "marquage". Celles-ci marquent les éléments de la phrase qui sont focalisables et sont de deux types: générales et spécifiques, les dernières comportant des règles "prohibitives" et des "marqueurs proprement dits" (p. 158). C'est une tentative intéressante qui montre bien que l'acte de focalisation est soumis à des contraintes syntaxiques, mettant ainsi en évidence l'interdépendance des niveaux syntaxique et pragmatique. Mais les bonnes idées de Nølke sont malheureusement obscurcies par le grand nombre d'imprécisions, d'inconsistances et de confusions que son article contient. Ainsi, son "analyse conceptuelle de la notion de foyer"

(p. 147) laisse ouvertes une foule de questions. D'abord, il ne définit pas exactement ce qu'il veut dire par le terme "foyer". Partant, le terme "focalisation", qui dénote selon Nølke un acte, et probablement, bien qu'il ne le dise pas, l'acte de fixer ou de désigner le foyer d'un énoncé, reste flou et semble, à plusieurs endroits, confondu avec "foyer". Le foyer marque, selon Nølke, l'information nouvelle de l'énoncé (p. 149), sans autre précision. Ceci laisse penser qu'il peut être constitué par un seul lexème ou bien par tout l'énoncé. Mais peut-on parler de focalisation, si l'énoncé en entier contient de l'information nouvelle? Nous l'ignorons. Il semble y avoir une limite inférieure, car, selon Nølke, dans un énoncé comme "J'ai dit *confirmer*, pas *affirmer*" il ne s'agit pas d'une focalisation (p. 155). Pourtant, il y a là un "foyer de correction", et pour Nølke le "foyer d'un énoncé est toujours le résultat d'une focalisation" (p. 153; c'est Nølke qui souligne). L'exemple initial qu'il donne à titre illustratif est le suivant: "Pierre a déjeuné dans le jardin". Nølke dit que cet énoncé est ambigu, vu qu'il permet une lecture où le foyer est *dans le jardin* et une autre, où il est constitué par *déjeuné dans le jardin*. Mis à part l'emploi impropre du terme "ambigu", ces deux lectures n'épuisent évidemment pas les possibilités de focalisation. Il nous semble que *Pierre* ou *déjeuné* ou même *a déjeuné* sont des constituants qui doivent également être marqués comme "foyers virtuels" au niveau de la phrase. Signalons, à ce propos, qu'il y a toute une littérature en commençant par Hatcher (1956), qui traite du repérage du foyer (cf. Olsson-Jonasson, 1981, note 12). De plus, si le foyer est constitué par *dans le jardin*, il est clair que le remplacement de ce constituant par un autre constituant du paradigme, par exemple *sur le toit*, rend l'énoncé faux. Nølke est pourtant d'un autre avis, car il qualifie la fonction remplie par ce type de foyer d'identification faible (p. 151), dont la propriété est justement de ne pas impliquer la fausseté des autres énoncés du paradigme. Cela ne nous semble pas correct. De plus, le classement des différents types de foyers que Nølke présente au début (p. 148-149) est tel qu'il se demande lui-même deux pages plus loin: "Mais d'abord: y a-t-il plusieurs sortes de foyers?" (p. 150). Ceci laisse voir que les bases sont loin d'être solides chez Nølke. Nous ne pousserons pas plus loin cette critique. Signalons cependant que le traitement donné au rôle de l'intonation et à l'interaction de la négation avec la focalisation présente autant d'imperfections que les passages soulevés ici.

Le recueil se termine par l'article d'Oswald Ducrot, qui témoigne d'une clarté exemplaire. Sous le titre de "*Puisque*: essai de description polyphonique", Ducrot reprend une analyse sémantico-pragmatique de *car* et *puisque*, publiée dans la *Revue Romane* en 1975. Il apporte maintenant de nouveaux concepts théoriques permettant de formuler les régularités de manière à faire disparaître les nombreux contre-exemples qui se trouvaient dans l'étude de 1975. Ducrot rejette la description adoptée en 1975 de *puisque*, qui disait que la proposition introduite par cette conjonction était déjà admise par l'interlocuteur. C'est maintenant vers une conscience théorique plus poussée de l'activité langagière que tend Ducrot. Cet effort l'amène à distinguer d'abord entre "acte d'énonciation" et "acte illocutoire". Le premier comporte le choix d'un énoncé, c'est-à-dire la décision de réaliser une phrase de la langue. Le second est d'une nature plus abstraite, comme par exemple l'acte d'ordonner, de promettre, d'asserter, qui, lui, se réalise par un acte d'énonciation. Ducrot souligne que les auteurs sujets des actes d'énonciation peuvent être différents de ceux des actes illocutoires. Voilà la base de la conception polyphonique. Cela veut dire qu'en énonçant un élément de discours, je ne suis pas forcément l'auteur (ou l'énonciateur)

de l'acte illocutoire manifesté par cet énoncé. De plus, Ducrot distingue dans l'énoncé deux niveaux: celui des éléments matériels – les segments du discours – que nous aimerions appeler syntaxique, et celui des entités sémantiques. Les segments discursifs sont "reliés" et les entités sémantiques "articulées" par les conjonctions. Les éléments sémantiques articulés par les conjonctions sont en général des propositions, mais *puisque* et *car* articulent des actes, illocutoires et d'énonciation, car ce sont des "connecteurs" dans la terminologie de Ducrot. A l'aide de cet appareil théorique, Ducrot décrit la structure énonciative des segments de discours ayant la forme *X car Y* et *X puisque Y*, où la différence réside principalement dans l'assimilation et la séparation respectives de l'énonciateur de l'acte d'assertion réalisé par Y et le locuteur qui énonce *X car Y* ou *X puisque Y*. Une autre différence, c'est que l'acte d'assertion réalisé par Y doit être antérieur à l'énonciation du segment *X puisque Y*, alors qu'il doit être contemporain de l'énonciation de *X car Y*. Cette description polyphonique de *X puisque Y* explique selon Ducrot pourquoi on ne trouve pas l'adverbe *certainement*, ni les incises *je t'assure* et *je crois* dans le Y de *X puisque Y*. Il semble évident que Ducrot a fait un grand pas en avant depuis 1975, en développant sa théorie polyphonique de l'activité langagière. Et l'observation selon laquelle les éléments sémantiques articulés par divers adverbes et conjonctions sont constitués par les énonciations des énoncés et non par les informations que communiquent ces énoncés, aura certainement une importance primordiale pour l'analyse du discours.

Il ressort de façon évidente de notre examen que la qualité des articles présentés dans ce recueil varie beaucoup. Il est regrettable que les éditeurs n'aient pas agi avec plus de sévérité envers certaines des contributions danoises. Toujours est-il que si le niveau varie, les sujets traités sont tous intéressants et pleins d'actualité. Si l'école transformationniste domine, d'autres perspectives sont là, de manière à donner une image représentative des divers types d'analyses qui se pratiquent actuellement dans les études de grammaire française. Le recueil pourra donc servir de livre d'introduction ou d'orientation à ce sujet. Et on le lit avec plaisir: la typographie et la mise en pages sont, comme toujours dans la *Revue Romane* d'une haute qualité, et le nombre des fautes d'impression est tolérable. Nous pouvons constater que la tradition danoise dans l'étude de la grammaire française s'impose encore avec une vigueur incontestable.

Kerstin Olsson-Jonasson
Institut d'études romanes
Université de Stockholm

Références

- Chomsky, Noam (1980) "On Binding", *Linguistic Inquiry* 11:1, p. 1-46.
 –, (1981) *Lectures on Government and Binding*, Foris Publications, Dordrecht (Holland).
 Guéron, Jacqueline (1983a) "L'emploi 'possessif' de l'article défini en français", *Langue Française* 58, p. 23-35.
 –, (1983b) "Inalienable Possession, Pronoun-Inclusion and Lexical Chains", communication faite au colloque de GLOW à York, du 28 au 31 mars 1983 (miméographié).

- Hatcher, Anna Granville (1956) "Syntax and the Sentence", *Word* 12, p. 234-250.
- Kayne, Richard S. (1977) *Syntaxe du français. Le cycle transformationnel*, Editions du Seuil, Paris.
- , (1980) "De certaines différences entre le français et l'anglais", *Langages* 60, p. 47-64.
- , (1983) "Chaînes, catégories extérieures à S et inversion complexe en français", *Langue Française* 58, p. 36-65.
- Kayne, Richard S. & Pollock, Jean-Yves (1978) "Stylistic Inversion, Successive Cyclicity, and Move NP in French", *Linguistic Inquiry* 9:4, p. 595-621.
- Kleiber, Georges (1981) *Problèmes de référence: descriptions définies et noms propres*, Klincksieck, Paris.
- Larsson, Eva (1979) *La dislocation en français. Etude de syntaxe générative*, Gleerup, Lund.
- Olsson-Jonasson, Kerstin (1981) "Thème, rhème, focus et la construction avec attribut de l'objet", *Linguisticae Investigationes* 5:1, p. 137-168.
- Ruwet, Nicolas (1972) *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Editions du Seuil, Paris.
- Togeby, Knud (1965) *Fransk grammatik*, Gyldendal, Copenhagen.

Littérature française

Claudie et Jacques Broyelle: *Les illusions retrouvées. Sartre a toujours raison contre Camus*. Paris, Grasset (Coll. "Figures"). 1982. 333 p.

A la suite des révélations de Solsjenitsyne, la "nouvelle philosophie" en France n'a cessé de dénoncer le Goulag en URSS. Une bonne part de l'intelligentsia parisienne a quitté l'ancienne "assiette" gauchiste pour se lancer en guerre contre le totalitarisme... Avec la "crise du marxisme" et la "mort des idéologies", l'auteur de *L'Homme révolté* a connu un regain d'intérêt remarquable orchestré surtout par la publication de la monumentale biographie de Herbert Lottman en 1978 (H. Lottman: *Albert Camus*. Traduit de l'américain par Marianne Véron. Paris, Seuil, 1978).

Dans le présent ouvrage, Claudie et Jacques Broyelle, couple ex-maoïste connu pour sa dénonciation du totalitarisme chinois (notamment dans *Le Bonheur des pierres*, Paris, Seuil, 1978 et dans *Apocalypse Mao*, Paris, Grasset, 1980) tente le procès du socialisme français d'après-Guerre, accédant au pouvoir avec l'élection de François Mitterrand le 10 mai 1981. La thèse – simpliste – des auteurs, c'est que la gauche "progressiste" – Sartre en tête, aidé par Merleau-Ponty, Simone de Beauvoir, l'équipe des *Temps Modernes* et *l'Esprit* d'Emmanuel Mounier – a rendu possible la prise du pouvoir par le PS, à cause de sa complaisance envers l'URSS et de sa collaboration avec le PCF durant les 30 dernières années. Pour les auteurs, la victoire du PS donne raison aux "illusions" de Sartre contre la lucidité d'un Albert Camus qui, très tôt, sut dénoncer les rêves totalitaires de ses amis parisiens.

Selon nos auteurs ("Prologue" et "Voyage en litanie socialiste" p. 11-50), les dés sont jetés dès la Libération où une nouvelle "collaboration" avec le fascisme se substitue à l'ancienne: à savoir la "collaboration" des élites intellectuelles (Sartre, Simone de Beauvoir, Merleau-Ponty, Mounier, etc.) avec le PCF et donc avec le totalitarisme soviétique.